

Arrêté ESPN

Formation sur l'Arrêté ESPN :

Connaître les principales exigences réglementaires

3 jours - 21h

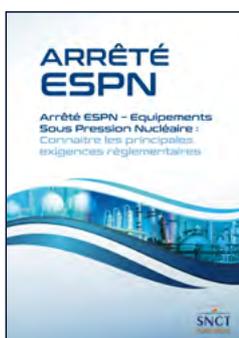
1450 € HT (TVA : 20 %)

Dates :

Nous consulter

Lieu :

À définir



Arrêté ESPN

Formation sur l'Arrêté ESPN :

Connaître les principales exigences réglementaires

Prérequis :

Formation générale sur l'arrêté ESPN, qui s'adresse à un large public, les prérequis sont divers, et le stagiaire doit avoir des connaissances dans un des domaines ci-après :

- Approche réglementaire type DESP,
- Métallurgie,
- Fabrication des équipements sous pression
- Examen non destructif (visuel, ressuage, radiographie ou US...),
- Conception et/ou calcul de vérification d'équipements sous pression,
- Inspection ou assurance qualité pour les ESP.

Personnel concerné :

- La formation s'adresse à des ingénieurs et techniciens de bureaux d'études ou des méthodes, responsables de fabrication, contrôle, inspection ou qualité.
- Les responsables de service de maintenance, inspecteurs de maintenance, responsables d'installation sur site.

Objectifs pédagogiques :

À l'issue de la formation, les participants vont :

- Comprendre la structure de l'arrêté,
- Se familiariser avec des notions fondamentales (Sûreté nucléaire, INB,...),
- Connaître les principales exigences,
- Connaître le cadre réglementaire,
- La formation vise l'application de l'Arrêté ESPN aux équipements de niveaux 2 et 3, et les constituants d'équipements de niveau 1 (matériaux, composants, tuyauteries, mécanismes d'accessoires,...).

Méthodes pédagogiques :

- Présentation générale du contenu du code sous forme d'exposés.

Moyens d'évaluation :

- Réalisation d'exercices pendant et en fin de formation.

Programme :

- L'architecture réglementaire pour les équipements sous pression nucléaires

La Culture de Sûreté et les notions fondamentales :

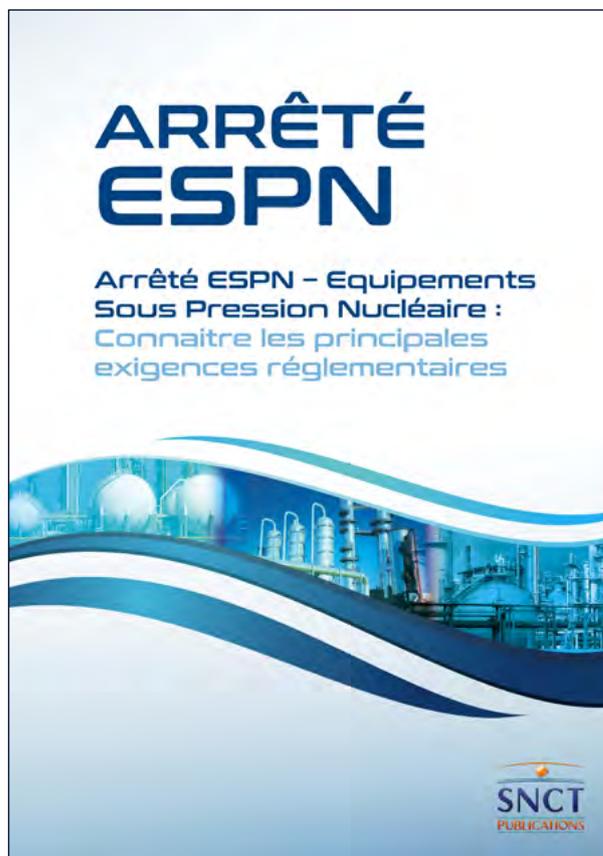
- Sécurité Nucléaire et Sûreté nucléaire, la Culture de Sûreté
- Les Installations Nucléaires de Base (INB), et leur cadre réglementaire
- Notions de base de Radioprotection
- Le Rapport de Sûreté
- Les Éléments Importants pour la Protection (EIP)

La structure de l'Arrêté ESPN : Arrêté applicable, rappel de l'application antérieure, et du cadre d'évolution.

- Principe de classement des ESPN en niveaux 1, 2 et 3.
- Les parties prenantes : ASN, Exploitant, Constructeur, Fabricant, ONA, Réparateur et prestataire
- Les Exigences Essentielles de Sécurité et de Radioprotection applicables
- L'évaluation de Conformité : équipements neufs
- Le suivi en service des ESPN : l'installation, la mise en service, l'utilisation, la maintenance, interventions
- Les annexes ZY/ ZZ du code RCC-M, et l'utilisation des guides et Publications Techniques (PTAN) de l'AFCEN.
- Les codes du SNCT (CODAP et CODETI) et les normes EN (EN 13445 et EN 13480)
- L'utilisation du code RSE-M, l'arrêté AREX du 10 novembre 1999.
- Le référentiel réglementaire des grands Projets (EPR[®]TM, RJH, ITER, GV-R,...), la spécification d'équipement, et l'utilisation des codes et des normes EN, ISO.

Formateur

Expert technique dans le domaine, intervenant notamment dans des prestations de conseil et d'assistance technique chez les fabricants d'équipements.



Moyens mis à disposition

- Supports de formation
- Corrigés des exercices
- Documents utiles pour la réalisation des exercices (Textes réglementaires)
- Consultation du code en ligne
- Ecran de projection interactif
- Déjeuner compris

En complément

- Formation CT Maintenance ESP

Attestation

Attestation délivrée à chaque stagiaire en fin de formation.

LES + DE FRANCE CHAUDRONNERIE SOLUTIONS

Les Codes de Constructions sont élaborés, rédigés, et diffusés par FRANCE CHAUDRONNERIE. Le formateur est intervenant actif dans la rédaction des Codes de Constructions et des commissions techniques du SNCT.

Référent Pédagogique
& Directeur Technique :
Yassine BOUHOURLIA

+33 (0)1 47 17 62 67

y.bouhouria@france-chaudronnerie.org

Inscriptions Formations &
Référente Handicap :
Marie WACAPOU

+33 (0)1 47 17 62 61

m.wacapou@france-chaudronnerie.org